

Voici un **article** intéressant écrit par

Ginette Savoie
Responsable du Centre Dysphasia
Orthopédagogue et travailleuse sociale

**publié dans le cyber magazine de la famille et de la petite enfance
educatout.com**

Qu'est-ce que la conscience phonologique et l'importance de la travailler en bas âge

Préambule :

La conscience phonologique n'est pas une méthode de lecture.

La conscience phonologique est la conscience que les mots sont composés de phonèmes ou de sons. En français, il existe environ 36 phonèmes qui peuvent être agencés pour former n'importe quel mot de la langue.

La conscience phonologique permet de **percevoir, de découper et de manipuler les unités sonores du langage telles que la syllabe, la rime et le phonème.**

Pourquoi c'est important de la développer en bas âge?

La conscience phonologique joue un rôle majeur dans l'apprentissage de la lecture et de l'écriture. Une chose semble claire, l'enseignement de la conscience phonologique améliore l'apprentissage de la lecture, ce qui en ferait donc plutôt un pré-requis. Les recherches montrent que les enfants qui débutent leur scolarisation avec peu de conscience phonologique vont avoir de la difficulté à acquérir le principe alphabétique, ce qui, par la suite, limitera leur habileté à décoder. Ils seront de pauvres lecteurs.

Ainsi, une intervention précoce sur le plan de la conscience phonologique est essentielle pour nos jeunes afin de les préparer aux apprentissages qu'ils auront à faire en première année.

La conscience phonologique fait partie d'une hiérarchie d'habiletés métalinguistiques. Avant de vous présenter les étapes du développement de la conscience phonologique, il est essentiel de vous nommer les éléments qui interviennent dans l'apprentissage de la lecture :

La syllabe : Une syllabe est la fusion de phonèmes qui découpent naturellement un mot lorsqu'on le prononce. Ex : cadeau = ca et deau

La rime : est constituée de la voyelle et des phonèmes qui suivent.

Le phonème : Un phonème constitue la plus petite unité sonore du langage oral. Si on observe la lettre, un phonème correspond au son de celle-ci. Ex : la lettre f correspond au phonème ffff (la manière dont elle chante).

Le graphème : La transcription d'un phonème. Ex : on peut proposer les graphèmes o – au – eau pour le phonème [o].

Les pseudo-mots : des mots qui ne veulent rien dire. Ex : fraditor

Les étapes de développement à l'apprentissage de la lecture :

1re étape : au départ, il y a la conscience des sons de la parole qu'on reconnaît, par exemple, dans l'habileté à scander les rimes dans les comptines.

2e étape : il y a l'habileté à comparer et à contraster les sons en regroupant des mots qui ont des sons semblables ou différents, au début, au milieu ou à la fin du mot.

3e étape : il y a l'habileté à fusionner et à segmenter les mots en syllabes.

4e étape : il y a l'habileté à segmenter les phonèmes (isoler des sons particuliers dans une syllabe).

5e étape : il y a l'habileté à manipuler les phonèmes en omettant des phonèmes pour créer de nouveaux mots.

Les intervenants des centres de la petite enfance doivent intervenir à la première étape en développant des activités de conscience phonologique, c'est-à-dire sensibiliser les enfants aux sons : les percevoir, les discriminer, apprendre à les situer et à les reproduire.